



L' OBSERVATION  
RESSOURCES

AGENCE  
CULTURELLE  
NOUVELLE-AQUITAINE

# ÉTUDE : LES LIENS ENTRE LA CULTURE ET L'ESS EN NOUVELLE-AQUITAINE

—  
APPROCHE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

1<sup>ers</sup> résultats

avec le soutien et la contribution de la



LES ÉTUDES DE L'A.  
OCTOBRE 2021

# POURQUOI CETTE ÉTUDE ?

## UNE NOUVELLE ÉTUDE SUITE AU PREMIER PANORAMA DE 2014

Quels sont les points de rencontre entre l'économie sociale et solidaire (ESS) et les activités artistiques et culturelles ? Quelles réalités sont à l'œuvre concernant l'articulation de ces deux champs à priori proches mais qui parfois s'ignorent ?

L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine et la Chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire Nouvelle-Aquitaine (CRESS) ont souhaité renouveler l'étude des croisements entre Culture et ESS en région, suite à un travail conjoint des deux associations en 2013-2014 à l'échelle de l'ex-Poitou-Charentes. Cela avait abouti à la publication d'un panorama « Culture & économie sociale et solidaire, cultures d'entreprendre ».

## UN DOCUMENT D'ÉTAPE POUR LE FORUM NATIONAL DE L'ESS & DE L'IS

Le présent document est un point d'étape dans ce chantier enclenché en 2020, qui comprend des volets quantitatif et qualitatif. Il vient en appui au Forum National de l'Économie Sociale et Solidaire & de l'Innovation Sociale le 20 octobre 2021, pour une présentation des premiers faits saillants qui ressortent des entretiens et des recherches statistiques. Cette mise en partage doit faciliter l'échange entre les professionnel·le·s des deux champs, et proposer des repères pour mieux se comprendre et se reconnaître mutuellement.

## RENDEZ-VOUS À LIMOGES LES 22 ET 23 NOVEMBRE !

2 Une présentation d'un nouveau point d'étape du chantier sera organisée lors du Forum régional Entreprendre dans la culture à Limoges, les 22 et 23 novembre 2021.

## UNE POROSITÉ ÉVIDENTE ET DES ZONES DE DIALOGUE

Cette démarche est menée à une période où le processus de croisement entre l'ESS et les initiatives artistiques et culturelles a achevé plusieurs transformations. La complémentarité entre les deux champs est notamment défendue par des structures comme l'UFISC ou Opale. Toutefois, le rapprochement de la culture et de l'ESS est loin d'être encore stabilisé aujourd'hui. La porosité entre ces deux sphères d'activités fait apparaître des points de tension propices à des débats, des expérimentations et des études.

La parution de la publication finale est prévue pour le début de l'année 2022. Elle offrira un panorama actualisé sur le sujet, à l'adresse de tous les acteurs, décideurs et personnes qui s'intéressent aux transitions des champs de la culture et de l'ESS.

# L'ESS, QUEZACO ?

## DÉFINITION

**L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre, regroupant des organisations et des entreprises prônant une autre économie, basée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifique.**

La loi ESS de 2014, dite « Loi Hamon » reconnaît d'une part comme entreprise de l'ESS les quatre familles statutaires historiques : associations, coopératives, fondations et mutuelles. Elle reconnaît également la possibilité, pour les sociétés commerciales non coopératives, de rejoindre le champ de l'ESS sous réserve qu'elles respectent les principes de ce mode d'entreprendre. Ces entreprises sont alors appelées « sociétés commerciales de l'ESS » (SCESS).

Plusieurs principes les regroupent : la gestion démocratique, la libre adhésion, l'utilité collective ou sociale du projet, et la juste répartition des excédents. L'ESS a pour vocation de mettre en œuvre des projets qui concilient intérêt collectif et activités économiques, tout en répondant aux besoins des populations et des territoires non ou mal satisfaits, en contribuant à un développement local, durable et solidaire. Cela dans de nombreux secteurs d'activités : protection des personnes et des biens, service aux entreprises, financement, logement, insertion sociale, agriculture, développement durable.

## APPROCHE QUANTITATIVE : LES PREMIERS RÉSULTATS

**En Nouvelle-Aquitaine, l'économie sociale et solidaire représente 253 478 postes et 20 577 établissements employeurs soit 11% des postes et 10% des établissements de la région.**

Elle se situe au **3<sup>e</sup> rang des régions en nombre de postes** derrière la Bretagne (1<sup>ère</sup>) et les Pays de la Loire (2<sup>nd</sup>e) et au **6<sup>e</sup> rang des régions en nombre d'établissements**.

**Le secteur associatif concentre 8% des établissements et des postes de Nouvelle-Aquitaine.** Les coopératives, mutuelles et fondations représentent 3% des postes pour 2% des établissements. **Le département des Deux-Sèvres est le 2<sup>nd</sup> département de France où l'emploi dans l'ESS est le plus important** (après la Lozère et avant la Haute-Loire) et le 1<sup>er</sup> de la région Nouvelle-Aquitaine. **La Vienne est celui où la part des établissements employeurs de l'ESS est la plus importante** : 14% (3<sup>e</sup> région de France).

3

# LA CULTURE, QUEZACO ?

Source : DADS 2016, INSEE – traitement L.A.

## DÉFINITION

La définition du champ culturel retenue est celle du Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture.

Le champ culturel est composé des secteurs de l'architecture, des arts visuels, de l'audiovisuel, de l'enseignement artistique amateur, de l'édition écrite (livre et presse), du patrimoine, de la publicité et du spectacle vivant.

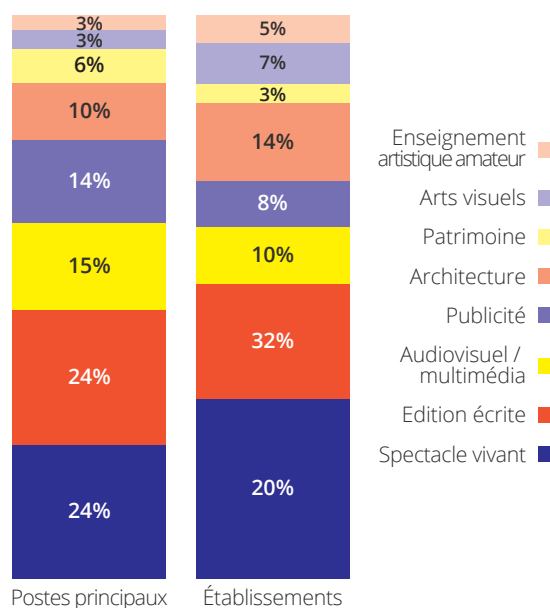
## RAPPEL DU NOMBRE DE POSTES ET D'ÉTABLISSEMENTS

Le secteur culturel en Nouvelle-Aquitaine représente 29 275 postes et 6 479 établissements employeurs. Il s'agit de la 5<sup>e</sup> région de France en nombre de postes principaux<sup>1</sup> et la 3<sup>e</sup> en nombre d'établissements employeurs.

L'édition écrite et le spectacle vivant concentrent environ 50% des postes principaux et des établissements des secteurs culturels.

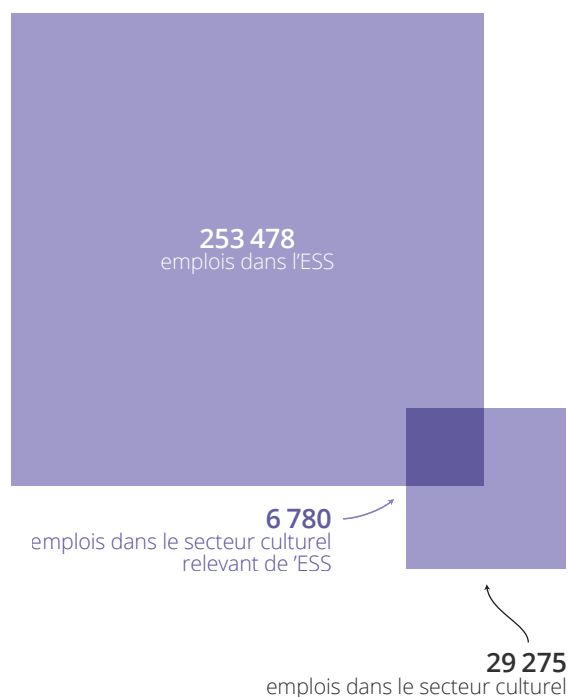
<sup>1</sup> Le poste principal d'un salarié est le plus rémunérateur dans l'année. Il permet de ne compter qu'un seul poste par salarié-e (exemple : cas de plusieurs contrats de travail entre le-la salarié-e et le même établissement).

Source : DADS 2016, INSEE – traitement L'A.



## LE CROISEMENT ENTRE LA CULTURE & L'ESS DANS LES CHIFFRES

4



L'économie sociale et solidaire représente 23% des postes principaux et 40% des établissements employeurs des secteurs culturels basés en Nouvelle-Aquitaine soit, 6 780 emplois et 2 603 établissements.

Parmi ces emplois culturels relevant de l'ESS, c'est le secteur du spectacle vivant qui regroupe le plus d'emplois dans l'ESS : 63% des postes (soit 4 288) et 69% des établissements (1 791 établissements).

Les Deux-Sèvres est le département de la région où il y a le plus grand nombre de postes principaux dans des établissements relevant de l'ESS (34%). À l'opposé, en Charente, 15% des postes relèvent d'une structure de l'ESS. Parmi les départements de Nouvelle-Aquitaine, la Vienne est celui qui a la plus forte proportion d'établissements employeurs

culturels relevant de l'ESS : 52%, soit 12 points de plus que la moyenne régionale.

Les départements des Deux-Sèvres et de Haute-Vienne sont également marqués par une part importante d'employeurs culturels relevant de l'ESS (48% chacun).

# QUELLES ZONES DE DIALOGUE ENTRE LA CULTURE & L'ESS ?

Les données chiffrées montrent le lien fort entre les structures culturelles et l'ESS. Néanmoins, **l'appartenance à l'ESS ne se résume pas au statut juridique d'une structure. Lorsque les personnes portent des initiatives, elles mettent en action des exigences éthiques.**

Avant même la reconnaissance officielle de l'ESS en 2014, plusieurs professionnel·le·s et intellectuel·le·s avaient déjà commencé à creuser les raisons pour lesquelles les évolutions du secteur culturel peuvent être bâties en lien avec les valeurs et les modes de fonctionnement de cette « autre économie » – comme a parfois été nommée l'ESS<sup>1</sup>.

Le « rapport Bernard Latarjet », intitulé *Rapprocher l'ESS et la Culture*, issu d'un travail d'enquête mené en 2017, énonce la « double mise en question du service public de la culture : celle de son économie et de son financement, celle de son utilité sociale ».

Ces deux aspects sont exactement ceux qui sont questionnés dans l'ESS si on décompose la notion entre « économie » et « sociale et solidaire ». Le rapport, comme d'autres ressources, pose de nouveau des jalons pour accélérer la reconnaissance mutuelle des deux champs.

Il convient également de préciser que **ni l'ESS ni la culture ne sont des ensembles cohérents ou immuables. Les éléments de définition des principes de l'ESS sont multiples et leurs modalités de traduction concrète varient en fonction d'un nombre important de critères comme les modes de structuration, les filières professionnelles, les contextes socio-démographiques notamment. Il en va de même pour la vie culturelle qui n'est pas un secteur hermétique du reste du monde social. Elle est une composante de la société sans cesse en évolution.**

5

## LES LIENS ENTRE LA CULTURE ET L'ESS EN NOUVELLE AQUITAINE

### PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE QUALITATIVE

Le volet qualitatif de cette étude a pris la forme d'entretiens individuels avec quinze bénévoles, artistes et salarié·e·s de structures culturelles en 2020.

En 2021, nous avons mené des entretiens croisés (échange entre deux personnes, deux structures) avec douze personnes. Ces échanges en binômes étaient centrés sur la question du lien entre le projet culturel et son territoire d'implantation.

Nous avons également proposé aux personnes participant aux entretiens croisés de remplir un questionnaire d'autodiagnostic de l'activité de leur structure sur une dizaine d'aspects (rapport entretenu avec les partenaires publics, lien au territoire, attention portée au développement humain, impact environnemental, modèle économique, rapport à l'ESS).

Nous avons donc rencontré des personnes travaillant ou s'engageant bénévolement au sein de coopérative, d'une fondation, d'équipement culturel de diffusion et de création, de collectifs artistiques, de lieux hybrides, de médias associatifs ou de structures culturelles « sans lieu fixe ». Malgré la situation sanitaire en 2020 et 2021, nous avons aussi visité certains lieux culturels.

<sup>1</sup> Par exemple, voir l'ouvrage *Pour une autre économie de l'art et de la culture* (Colin et Gautier (dir.) 2008)

## LES THÉMATIQUES QUI RESSORTENT DES ENTRETIENS

Les exigences dont témoignent les participant·e·s au volet qualitatif de cette étude sont porteuses d'enseignements. En les recoupant et en les mettant en perspective, elles suggèrent des évolutions et élaborent des alternatives tangibles. En tout cas, ces exigences appellent la mise en œuvre d'expérimentations concrètes pour renforcer les dynamiques existantes, notamment au sujet des enjeux suivants :

### DÉVELOPPEMENT LOCAL

Il est primordial pour l'ensemble des personnes rencontrées de porter des initiatives à une échelle locale. Cela rejoint un élément du projet politique de l'ESS qui est de créer des activités non délocalisables et donc des emplois durables et de qualité.

+ focus sur le localisme (page suivante)

### MODÈLES ÉCONOMIQUES ET FAÇONS D'ENTREPRENDRE

La prise d'initiatives culturelles ne se situe pas, ou peu, en dehors du marché mais elle met en avant le développement du lien social comme but premier à l'échange. Les pratiques de mutualisation et de coopération sont répandues afin de stabiliser l'activité et par choix de faire passer le bien commun avant la recherche de l'enrichissement personnel. Cela rejoint un élément central de l'ESS qui est l'hybridation des ressources mobilisées pour la réalisation d'un projet (pouvant être non monétaires) et la vision élargie de la valeur de l'échange (pouvant être non marchande, réciprocaire).

### DÉMOCRATIE

Les militant·e·s de l'ESS insistent sur l'importance de mettre en place une gouvernance démocratique et participative au sein des structures. Les acteurs culturels rencontrés se questionnent et sont parfois inspirants sur cet aspect. De plus, ils réfléchissent plus globalement aux façons que les personnes ont d'entrer en relation les un·e·s et les autres : comment favoriser la participation de chacun·e à la vie culturelle et lutter en faveur de la défense des droits humains fondamentaux ? Au sein de cette étude, nous pouvons nous appuyer sur des exemples tangibles qui témoignent de la mise en œuvre du respect des droits culturels des personnes.

### POSSÉDER DES LIEUX ET EN SORTIR

Se pose pour les personnes la question de l'ancrage et de l'itinérance autour de lieux, c'est-à-dire de posséder un lieu, d'en investir temporairement, et aussi d'en sortir, de développer son projet dans l'espace public.

+ focus sur les lieux culturels (page suivante)

### ÉCOLOGIE

Cette attention à l'autre dépasse la question de la relation entre humain·e·s. Plusieurs projets prouvent qu'il n'y a rien de curieux à trouver un jardin partagé au sein d'un lieu culturel ou à organiser des actions culturelles concrètes pour une meilleure protection de la planète et du vivant. Pour certaines personnes interrogées, il semble insuffisant que le souci écologiste du champ culturel se limite à la programmation d'œuvres qui traitent de thématiques environnementales et il est souhaitable que des initiatives culturelles portent un projet de transformation sociale plus profond à cet endroit.

### TRANSVERSALITÉ ET CO-CONSTRUCTION

Au cours des entretiens, il est apparu que les notions d'intérêt général, d'espace public, tiennent à cœur des personnes qui prennent des initiatives culturelles. Aussi, les participant·e·s aux entretiens soulignent les avantages qui existent lorsque l'on fait à plusieurs, et avec les personnes concernées, en étant conscient des problématiques écologiques, sanitaires, éducatives. Cette approche transversale impulse souvent une dynamique et permet de répondre le plus justement possible aux besoins d'un territoire et des personnes qui y vivent. Ainsi, les structures affirment leur volonté d'être des partenaires des acteurs publics et de participer à ce titre à l'élaboration des politiques culturelles locales, régionales ou nationales.

## 2 FOCUS

À ce stade de la démarche, il semble intéressant de s'arrêter sur deux points saillants, issus des entretiens menés en 2020 et 2021 : la thématique du localisme et le sujet des lieux culturels. Ce sont deux enjeux qui permettent de poser des questions et d'imaginer des pistes de réflexion intéressantes au croisement de la culture et de l'ESS.

### LE LOCALISME OU COMMENT LA PRISE EN COMPTE DE L'ÉCHELLE LOCALE INFLUE SUR LA CONCEPTION DES INITIATIVES CULTURELLES

Nous traduisons la démarche qui consiste à porter des initiatives culturelles pour son environnement proche (organiser un spectacle, une exposition, une émission de radio, animer un lieu) sous les termes « d'éthique localiste ». Nous parlons ici d'éthique car c'est ce qui dépasse les frontières de la vie professionnelle de la personne. L'éthique est ce qui englobe les valeurs, les motivations, les aspirations de vie dans leur ensemble.

L'exigence de plus de localisme part de la volonté des acteurs de reconstruire un espace civique dynamique ou de faire communauté, d'échanger avec les personnes à proximité de soi et de protéger leur environnement immédiat. La majorité des acteurs rencontrés dans le cadre de l'étude évoquent – dans des termes différents – le fait que leurs initiatives artistiques et culturelles sont matière à l'éducation des citoyen·ne·s (au sens de l'éducation populaire) ; au partage, à la création de lien social ; au fait de rassembler, de développer la solidarité ; au respect des individualités de chacun·e. La traduction de cette éthique en actions est une démarche politique, pas dans le sens d'un engagement politique de parti ou de syndicat, mais dans la mesure où les personnes mènent des activités qui ont une dimension collective et qui visent une vie heureuse, juste, respectueuse de l'environnement et des personnes.

Cette analyse au prisme du localisme permet de souligner la volonté des acteurs culturels de partir de l'existant et de tenter de trouver d'autres alliances avec les acteurs ancrés sur leur territoire pour expérimenter collectivement à l'échelle d'un bassin de vie. Cela rejoint la démarche de l'ESS qui essaye de changer la tradition économique de façon à la rendre plus démocratique en se rappelant que l'économie est un moyen plutôt qu'une fin et que les personnes (salarié·e·s, bénévoles, habitant·e·s...) ont toujours un droit d'interpellation et de transformation des principes liés à la valeur des échanges et des activités qui les concernent.

7

### ANCRAGE ET ITINÉRANCE : LES LIEUX CULTURELS DE DEMAIN

Comment accède-t-on au foncier ? Comment emprunter, transformer, prendre soin d'un lieu ? Comment inclure les habitant·e·s du territoire au projet ? Comment créer ou dynamiser les échanges entre les personnes ? Comment être mobile au sein de l'espace public ? Est-ce que ça existe des structures culturelles « sans lieu » ? Comment transmet-on un projet ?

Le gouvernement annonce un nouveau plan de 130 millions d'euros pour les tiers-lieux, dont 27% sont des tiers-lieux culturels, selon le rapport « *Nos territoires en action* » publié par France Tiers Lieux fin août 2021. Parmi les structures interrogées dans le cadre de notre étude, certaines bénéficient de fonds ESS dédiés au soutien des lieux hybrides. Les personnes témoignent de leur volonté de faire autrement que les équipements culturels « traditionnels », parfois monodisciplinaires, qui semblent peiner à répondre aux enjeux sociaux et créatifs actuels selon elles. Néanmoins, les contraintes sécuritaires et sanitaires apparaissent comme des menaces fortes à l'envie de créer des lieux de vie ouverts et inclusifs. La question d'avoir un lieu ou non se trouve au croisement des réflexions entre le champ culturel et de l'ESS. Elle permet aux personnes qui prennent des initiatives culturelles de se projeter et de faire évoluer leur projet.

## Rendez-vous début 2022 pour la parution de l'étude complète et pour poursuivre nos échanges !

Vous retrouverez au sein de la publication finale  
issue de cette étude sur la thématique croisée « Culture et ESS »  
davantage d'éléments quantitatifs et qualitatifs,  
aux côtés de citations d'entretiens et de définitions.

Pour plus d'informations et de ressources,  
n'hésitez pas à consulter les pages suivantes :

L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine  
[la-nouvelleaquitaine.fr](http://la-nouvelleaquitaine.fr)

La Cress Nouvelle-Aquitaine  
[cress-na.org](http://cress-na.org)

Forum Entreprendre dans la culture en Nouvelle-Aquitaine  
[entreprendreculture-nouvelleaquitaine.fr](http://entreprendreculture-nouvelleaquitaine.fr)

« Les liens entre la culture et l'ESS »,  
une fiche pour l'essentiel à destination des élu·e·s – avril 2021  
[la-nouvelleaquitaine.fr/fiches-elues-culture](http://la-nouvelleaquitaine.fr/fiches-elues-culture)



Directeur de publication : Thierry Szabo  
Réalisation : Pôle Observation-ressources de L'A. | Responsable du pôle : Thomas Vriet  
Rédaction du livret : Antoine Augéard, Léopold Jacqueline  
Coordination : Marion Ecalte  
Conception / graphisme : Alain Faure  
Retrouvez les travaux d'observation sur le site internet de L'A.

[observation@la-nouvelleaquitaine.fr](mailto:observation@la-nouvelleaquitaine.fr) | [la-nouvelleaquitaine.fr](http://la-nouvelleaquitaine.fr) |    

